

2016

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse
Palais des congrès
Esplanade de l'Europe 2
4020 Liège
www.meuse-maas.be

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
MOT DU PRESIDENT	3
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION	4
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	5
COMPOSITION DE LA CIM EN 2016	6
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2016	8
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	8
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	9
GT MONITORING (M)	10
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	11
GP ECOLOGIE (E)	12
GT REGIE / COORDINATION (R)	13
PUBLICATIONS	14



MOT DU PRESIDENT

Depuis que j'ai repris le flambeau de mon prédécesseur en juillet 2015, nombre de développements se sont manifestés au sein de la Commission Internationale de la Meuse (CIM), tant sur le plan du contenu que de celui de l'organisation du travail.

Les plans de gestion pour la *Directive cadre Eau* et pour la *gestion des risques d'inondations* ont été adoptés et constituent une bonne base pour la coopération au sein de la CIM qui permettra de rendre la Meuse plus propre et plus sûre. Il ressort du rapport triennal sur la qualité de la Meuse que celle-ci a continué à s'améliorer.



En signant le Pacte de Paris, la CIM a confirmé l'importance du changement climatique et la nécessité d'une action urgente. Au cours d'un atelier commun, les Commissions de la Meuse et de l'Escaut ont poursuivi l'approfondissement du thème de l'adaptation climatique pour les bassins de la Meuse et de l'Escaut.

La coopération avec la Commission de l'Escaut a été intensifiée sachant qu'une coopération progressive et basée sur des thèmes de fond s'imposera forcément à l'avenir.

Une réorientation des tâches et des travaux des groupes de travail de la CIM a débouché sur une actualisation des mandats et plans de travail. La CIM se trouve ainsi confrontée à ses tâches futures.

Toutes ces réalisations ont pu être assurées sans augmenter la contribution financière des Parties.

Je remercie les chefs de délégation pour l'agréable coopération et pour leur confiance.

Je remercie le Secrétariat pour son soutien.

Je souhaite à la CIM un franc succès à l'avenir.

Roald Lapperre, président de la CIM

2015-2016

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

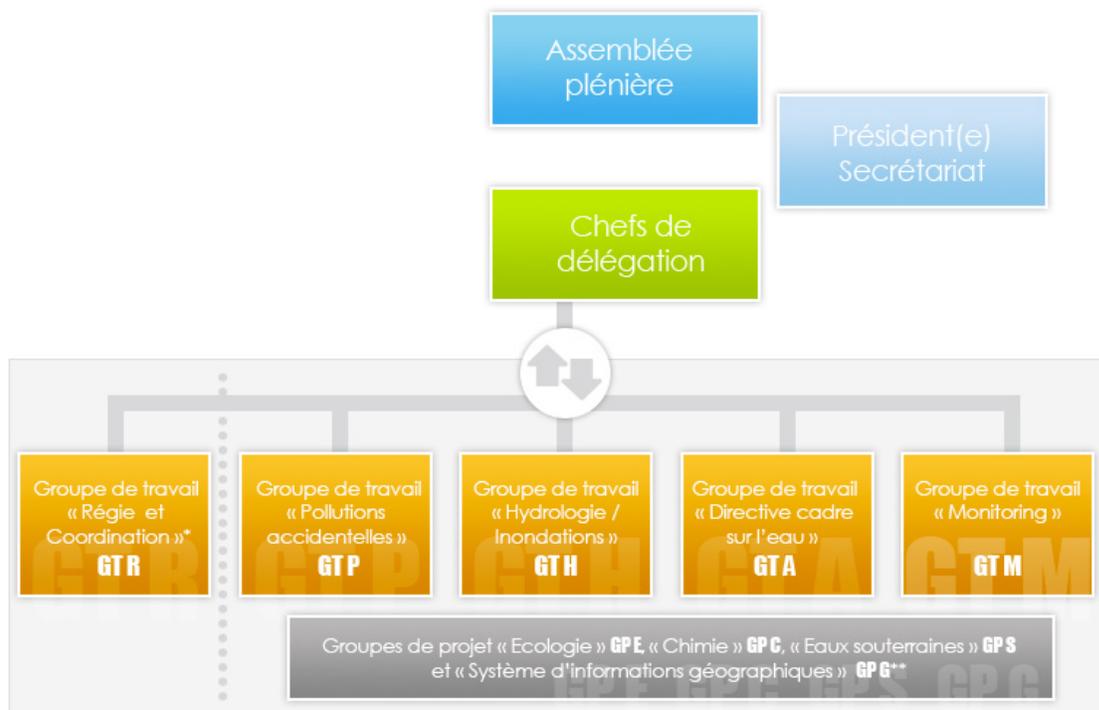
Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faitier pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau ;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives ;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

(extrait de l'Accord international sur la Meuse)

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2016

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Heide JEKEL**, Chef de la division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire

Pour la Belgique fédérale : Monsieur **Michaël KYRAMARIOS**, Chef du service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Philippe D'HONDT**, Administrateur général de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)

Pour la Région wallonne : Monsieur **René POISMANS**, Inspecteur général a.i. Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département des Politiques européennes et des Accords internationaux

Pour la France : Monsieur **Alain LERCHER**, Directeur adjoint, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Lorraine

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Monsieur **Henri HANSEN** Conseiller de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau.

Pour les Pays-Bas : Madame **Elaine ALWAYN**, Directrice, Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement (Ministerie van Infrastructuur en Milieu), Direction générale de l'Eau

La Commission était soutenue par :**Le Président**

Monsieur **Roald LAPPERRE** (Pays-Bas).

Le Secrétariat permanent

Monsieur **Willem SCHREURS** : Secrétaire général

Monsieur **Paul RACOT** : Secrétaire exécutif

Madame **Laurence TAHAY** : Office Manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) :	Monsieur Marc DE ROOY (NL)
Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) :	Monsieur Thomas BORCHERS (DE)
Pour le GT Monitoring (GT M) :	Monsieur François DARCHAMBEAU (WL)
Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) :	Monsieur Boris TEUNIS (NL)
Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H) :	Monsieur Philippe HESTROFFER (FR)
Pour le GP Chimie (GP C) :	Monsieur Gerard de VRIES (NL)
Pour le GP Ecologie/Experts poissons (GP E) :	Monsieur Johan COECK (VL)
Pour le GP Système d'informations géographiques (GP G) :	Madame Stéphanie ZAROS (WL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Union Benelux

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2016

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2016

Après avoir finalisé l'actualisation de la partie faîtière du Plan de gestion pour le DHI de la Meuse, le travail du GT A a, cette année, été marqué principalement par les nombreux échanges relatifs aux expériences et aux activités nationales et régionales dans le cadre de l'actualisation du Plan de gestion et des programmes de mesures.

En 2016, le GT A s'est également concerté, conformément à la demande de la 23e Assemblée plénière, afin de mettre au point un texte concernant les aspects de la coordination transfrontalière de la mise en œuvre de la DCE dans le DHI de la Meuse et des éléments transfrontaliers correspondants pour l'établissement du rapport DCE à la Commission européenne. Ce texte a également été intégré par toutes les Parties contractantes de la CIM dans les différents rapports nationaux et régionaux.

Par ailleurs, la très bonne coopération au sein du GT A s'est également concrétisée à travers la réponse à un questionnaire de la Commission OSPAR concernant son Plan d'action régional pour la gestion et la prévention des déchets marins ; l'accent étant mis sur les rejets fluviaux de déchets.

En étroite collaboration avec le groupe de travail « hydrologie/inondation », le thème des sécheresses et des étiages a également été largement abordé.

Enfin, le GT A a également vérifié et actualisé son mandat et son plan de travail qui ont été validés par l'Assemblée plénière le 9 décembre à Bruxelles.

PERSPECTIVES 2017

En 2017, le groupe assurera le suivi de la mise en œuvre par les Parties contractantes des plans de gestion au titre de la DCE. Il prendra également en charge l'échange d'informations sur les aspects en rapport avec la qualité de l'eau en cas d'étiage et les analysera. Enfin, il aura pour tâche d'échanger les informations sur les activités nationales/régionales en matière de déchets flottants.

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2016

Cette année, conformément au plan de travail, le GT H a mené les travaux sur la thématique du Plan d'approche des étiages exceptionnels. Trois stations de référence ont été arrêtées pour ce travail. C'est dans ce cadre que les délégations française et wallonne ont présenté les méthodes retenues pour la reconstitution de séries de débits naturels à Chooz et à Liège et que les Pays-Bas ont proposé la station de Lith/Megen.

Parallèlement, des travaux très constructifs ont été menés pour aboutir à une version définitive, approuvée par l'Assemblée plénière, du Projet de convention multilatérale d'échanges de données et de prévision des crues au sein du DHI Meuse. Les Etats et Régions de la CIM, dans le cadre de la mise en œuvre du premier Plan de gestion des risques d'inondations pour le DHI Meuse, ont tenu à établir cette convention multilatérale d'échange de données et de prévisions hydrologiques afin de limiter les dommages découlant des crues.

Le GT H a également, entre juin et octobre de cette année, maintenu la campagne de suivi en matière d'avis d'étiage en commun. Quelques améliorations sur la forme du document ont été apportées. La nouvelle mouture de ce document sera utilisée pour la campagne 2017.

Le mandat du GT H a également été révisé.

Le plan de travail portant sur les années 2017 à 2021 a été revu et adapté en phase avec le projet de mandat.

Ces deux documents ont été validés par l'Assemblée plénière.

PERSPECTIVES 2017

En 2017, la délégation néerlandaise présentera sa méthode de calcul concernant le plan d'approche des étiages exceptionnels et, les délégations travailleront sur la détermination des débits naturels au sein de leurs stations respectives.

Une réflexion sera menée sur la mise en œuvre du deuxième cycle de la Directive inondation.

GT MONITORING (M)

REALISATIONS 2016

Cette année, les membres du GT M ont notamment revu la liste des paramètres généraux soutenant l'évaluation de l'état écologique pour la Meuse. Dans ce cadre, le groupe a proposé à l'Assemblée plénière de supprimer la Demande Chimique en Oxygène (DCO) de la liste des paramètres généraux afin de rester cohérent avec la décision prise en 2011 de retirer ce paramètre de la liste des substances suivies au titre du réseau de mesures homogène (RMH). L'Assemblée plénière a accepté cette proposition.

Parallèlement, le GT M a élaboré pour 2016 et 2017 un calendrier de transmission des données physico-chimiques et des données biologiques afin de permettre l'alimentation du RMH pour les années 2014-2016.

Enfin, le GT M a également révisé son mandat et son plan de travail pour les années 2017-2021, lesquels ont été approuvés par l'Assemblée plénière.

PERSPECTIVES 2017

Au cours de l'année 2017, le GT M devra s'entretenir sur la sélection d'un paramètre alternatif pertinent pour l'évaluation de l'état écologique.

Par ailleurs, afin de se préparer à collecter des informations homogénéisées pour la mise à jour de la partie faîtière du plan de gestion du 3ème cycle de la DCE, le groupe de travail tentera de développer un cadre homogène de rapportage pour les masses d'eau aux frontières. Une méthodologie commune sera proposée en 2017.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2016

Le groupe de travail P s'est réuni au cours d'un atelier conjoint avec la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) auquel ont participé les membres du groupe et les représentants des Centres principaux d'alerte (CPA) des Parties.

Au cours de cet atelier, les délégations ont évalué avec les services opérationnels le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) et de son applicatif digital au travers des notifications et des événements, exercices d'alerte et tests de communication mensuels.

Ils ont conclu que le système et son applicatif remplissaient correctement le rôle qui leur est assigné, à savoir prévenir rapidement les Etats/Régions voisins d'une détérioration de la qualité de l'eau suite à des pollutions ou à des risques de pollutions, qu'elles soient accidentelles ou liées à des déversements ou agissements illégaux.

En outre, il s'est avéré que, malgré des dispositifs très différents, les CPA des Parties sont connectés et capables rapidement et efficacement de prendre contact et d'échanger des informations en cas de dégradation soudaine de la qualité de l'eau et de communiquer l'information voulue.

Un nouveau mandat a été adopté par l'Assemblée plénière. Parallèlement, le plan de travail portant sur les années 2017 à 2021 a été revu et adapté en phase avec le nouveau mandat.

PERSPECTIVES 2017

Le groupe de travail P va poursuivre l'examen du rôle que pourrait jouer des stations de mesures en continu dans le cadre de la signalisation de pollutions accidentelles. Il s'agit d'un point complexe eu égard aux valeurs seuils qui diffèrent au sein des Parties. Par ailleurs, le groupe évaluera l'utilité et la plus-value du module cartographique dans le cadre du SAAM.

GP ECOLOGIE (E)

REALISATIONS 2016

Dans le cadre du suivi du *Plan directeur poissons migrateurs*, les experts du GP E ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2015. Il a été constaté que, bien que se concrétisant plus lentement que prévu, toutes tendent à atteindre les objectifs fixés.

La restauration de la continuité, des zones de frai et de croissance ainsi que l'amélioration de la qualité des eaux demeurent des défis de longue haleine. Elles nécessitent des investissements humains et financiers non négligeables. C'est la raison pour laquelle les grands projets prévus demeurent lents à se concrétiser.

Depuis plusieurs années, on constate que des poissons grands migrateurs tels que le saumon et la truite de mer parviennent à nouveau à remonter le cours du fleuve. Par exemple, au barrage de Lixhe-Visé, l'échelle à poissons est équipée d'un dispositif de piégeage des poissons permettant un suivi des espèces en montaison. Ainsi, au cours de l'année 2016, on a dénombré 22 anguilles*, 21 saumons* et 41 truites de mer*. Bien qu'inférieures aux chiffres enregistrés en 2015, ces valeurs sont le reflet d'une amélioration progressive de la situation sur le long terme. Cette constatation constitue à elle seule une motivation pour poursuivre ce travail.

PERSPECTIVES 2017

Le groupe aura pour tâches principales en 2017, outre le suivi du Plan directeur poissons migrateurs, d'élaborer une proposition visant, d'une part, à recueillir les données de monitoring récentes concernant les poissons migrateurs dans le bassin de la Meuse et, d'autre part, à les intégrer dans un rapport de monitoring.

Le groupe établira également des contacts avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) afin d'examiner la possibilité de consacrer un rapport commun aux données de monitoring concernant les poissons migrateurs de la Meuse et du Rhin.

* <http://hdl.handle.net/2268/210704>

GT REGIE / COORDINATION (R)

REALISATIONS 2016

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents destinés à être proposés aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière pour adoption.

En 2016, des sujets tels que l'adaptation au changement climatique et, la poursuite de la collaboration avec la Commission internationale de l'Escaut ont été approfondis.

Comme décidé par l'Assemblée plénière en 2015 à Douai, le GT R a organisé, en collaboration avec la Commission internationale de l'Escaut, un atelier d'une journée consacré à *l'Adaptation au changement climatique*, L'atelier avait pour objectif de faciliter l'échange des connaissances entre les délégations des deux commissions. Cette perspective a largement été atteinte.

A l'instar des autres groupes de travail, le GT "Régie" a revu son mandat qui a été approuvé par l'Assemblée plénière

PERSPECTIVES 2017

Le groupe poursuivra ses tâches de soutien aux chefs de délégation et à la Commission.

PUBLICATIONS

Le *Rapport annuel 2015* a été publié en 2016.

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission www.meuse-maas.be.

